

L'an deux mille vingt, le neuf décembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-cinq novembre deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à La Cadière d'Azur sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

**Objet :** *Développement de la mission Inter-Parcs pour le développement de la marque Valeurs Parc sur les produits agricoles*

### Délibération N° 287-2020

**Membres en exercice :** 35

**Membres présents :** 17

**Pouvoirs :** 8

**Excusés, absents :** 10

**Secrétaire de séance :** Robert DELEDDA

#### Présents(es):

Laurence BRULEY

Philippe SCHELLENBERGER

Frédéric CÔTE

Robert DELEDDA

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Simone CALLAMAND

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Gilles-olivier PAYAN

Jean-Yves DOLISI

Christian OLLIVIER

Claude FABRE

Helene VERDUYN

Suzanne ARNAUD

Andrée SAMAT

Véronique DELFAUX

#### Pouvoirs :

**Monsieur Roger ANOT**, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Madame Simone CALLAMAND, déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux ;

**Monsieur Henri BERGE**, délégué de la commune de Gémenos, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie ;

**Monsieur Jacques PAUL**, Maire et délégué de la commune de La Celle, a donné pouvoir à Monsieur Michel GROS, Maire, Président et délégué de la commune de La Roquebrussanne

**Monsieur Patrice TONARELLI**, Maire et délégué de la commune de Rougier, a donné pouvoir à Madame Carine PAILLARD, Maire et déléguée de la commune du Plan d'Aups Sainte-Baume ;

**Monsieur Marc LAURIOL**, délégué au Conseil Départemental du Var, a donné pouvoir à Madame André SAMAT, déléguée au Conseil Départemental du Var ;

**Madame Patricia SAEZ**, déléguée au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Madame André SAMAT, déléguée au Conseil Départemental du Var ;

**Madame Jacqueline BOUYAC**, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

**Monsieur Robert BENEVENTI**, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

### Excusés(es), absents(es) :

Madame Laetitia TREMOUILHAC ; Monsieur Vincent AYALA ; Madame Laurence GAUD ; Madame Monique CHAMLA ; Madame Cathy SILVU ; Madame Sophie LE METER; Madame Virginie PHELIPPEAU ; Monsieur Jean-Michel CONSTANS ; Monsieur Bruno AYCARD ; Monsieur Didier REAULT.

Les Parcs naturels régionaux de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur ont développé des modes de coopération afin de mutualiser leurs réflexions et leurs moyens sur des projets et sujets qui leur sont communs.

Ainsi, en complément des projets que chaque PNR porte sur son territoire, des dynamiques « interparcs » sont aussi développées et ce pour plusieurs raisons :

- ✓ Asseoir un ancrage régional à l'action
- ✓ Mutualiser des moyens
- ✓ Partager des compétences, des expériences et des savoir-faire

En 2019, le Parc de Camargue (réfèrent sur la thématique agricole au niveau de l'inter-parc régional et au niveau fédéral) a porté une mission financée par l'association régionale des PNR de PACA afin de définir les grandes priorités à porter collectivement.

La question du développement et de la promotion de la Marque Valeurs Parc et plus largement des produits agricoles est apparue prioritaire.

Ainsi, à l'instar de l'inter-parc tourisme, il est proposé de mobiliser des moyens entre les neuf PNR de la région SUD afin de se doter de moyens humains mutualisés pour renforcer le marquage de produits agricoles :

Appuyer les chargés de mission des PNR à définir des cahiers des charges pour de nouveaux produits à marquer

- ✓ Identifier et rencontrer des agriculteurs et éleveurs intéressés par les projets de marquage
- ✓ Réaliser les audits nécessaires au marquage de nouveaux professionnels
- ✓ Engager les démarches de communication et de promotion du réseau des professionnels agricoles marqués en développant des outils de communication financés par la Région via l'association du Réseau des Parcs Naturels Régionaux de Sud Provence Alpes Côte d'Azur : tabliers, vidéos, flyers...

La finalité de la démarche est de pouvoir bénéficier d'une augmentation significative du nombre de marqués afin d'engager une véritable dynamique de réseau et de promotion territoriale en s'appuyant sur les professionnels et leurs produits.

Concomitamment, il est proposé d'entamer à l'échelle régionale, Conseil régional via l'association du Réseau des Parcs Naturels Régionaux de Sud Provence Alpes Côte d'Azur, une réflexion sur une démarche marketing du réseau des marqués Valeurs Parc sur les produits agricoles. Pour cela, une mission de stage portée par le PNR de Camargue, pour le compte du réseau, permettra de définir le cahier des charges de l'étude marketing.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De valider le portage du poste de chargé de mission « inter-parcs agriculture » par le Parc naturel régional de Camargue pour le compte de l'association du Réseau des Parcs Naturels Régionaux de Sud Provence Alpes Côte d'Azur, étant précisé que chaque PNR versera 5500 € au Parc de Camargue par voie de convention pour financer ledit poste
- De valider le portage du stage pour le développement d'une démarche de marketing territorial sur financement de l'association du Réseau des Parcs Naturels Régionaux de Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- D'autoriser le Président à signer les actes afférant à ces actions.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Michel GROS

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Michel Gros". To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "Conseil régional de la Sainte-Baume" at the top and "syndicat mixte" at the bottom. The center of the stamp contains a stylized globe or map.

Président